

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES  
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

HIVER 2024

**Séminaire ANT 6020 : L'Imaginaire**

Professeur : Robert Crépeau  
Horaire : Mardi de 12h30 à 15h30.  
Disponibilités : sur rendez-vous  
Robert.Crepeau@umontreal.ca

**Description**

Cette année, le séminaire abordera l'étude des imaginaires sociaux par le biais de deux thèmes complémentaires : 1 - l'analyse et l'interprétation des rituels en anthropologie et 2- les récits d'origine, plus particulièrement en relation à la nature des entités autres qu'humaines auxquelles se réfèrent ces récits. Une attention particulière sera portée à la juridicité (dimensions normatives) de ces deux formes d'expression par excellence de l'imaginaire social.

Le séminaire sera divisé en 3 parties :

1. Au cours de la première partie, je présenterai une brève discussion de **l'histoire du concept anthropologique « rituel » et de sa place au sein des diverses écoles et tendances de la discipline.**
2. Nous aborderons ensuite le thème de l'étude des **récits d'origine** et de ses implications pour une anthropologie de la ritualité. Parmi les questions qui seront abordées ce trimestre, mentionnons la question classique de la relation entre mythe et rituel, le lien entre **causalité, récit et rituel** ainsi que la question de **la force, la puissance et du pouvoir** des rites évoqués et recherchés explicitement par leurs usagers.
3. Au cours de la troisième partie du séminaire, les étudiant-e-s présenteront oralement un contexte rituel ou un contexte narratif de leur choix.

**Évaluation :**

a) Participation au séminaire (lectures des textes obligatoires, brèves présentations de certains textes de la bibliographie, participation aux discussions et débats) ainsi qu'une présentation orale obligatoire (d'environ 40 minutes incluant une période de discussion);

et

b) un travail écrit (environ 15-20 pages) : Description et analyse d'un contexte rituel ou narratif de votre choix intégrant certains aspects des présentations et discussions du séminaire.

Date de remise : 19 avril 2024

Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant-e à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du séminaire, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiant-e-s.